

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DUPUY  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

04-02-2019

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce quatre (4) février de l'an deux mille dix-neuf (2019), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire substitut Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Josée Leclerc                      Christian Mongrain Thériault                      Denise Morin,  
Rémi Kelley.

Était absent le conseiller Michel Beaudette.

Poste de maire : vacant.

Étaient présentes également, Madame Pascale Lavigne, directrice générale et Madame Nathalie Soucy, secrétaire.

016-2019

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout suivant :

Point 7.5 :    Dossier Pascal Corriveau : appui auprès de la CPTAQ;

Proposition adoptée

017-2019

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018**

Proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

018-2019

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU 19 DÉCEMBRE 2018 (BUDGET)et 19 DÉCEMBRE 2018 (EXTRAORDINAIRE)**

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

019-2019

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 07 JANVIER 2019**

Proposé par le conseiller Remi Kelley,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE REPORTÉE DU 15 JANVIER 2019**

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

**AFFAIRES EN DÉCOULANT**

**DEMANDE AU MTQ :** Les responsables du MTQ font présentement des vérifications du secteur visé. Afin de bien étudier le dossier, ils ont demandé une copie du rapport sur le glissement de terrain de 2007. Il a été confirmé que ce ne sont pas les employés de Macamic qui traiteront le dossier mais bien ceux de Rouyn-Noranda. À suivre au printemps.

**ÉLECTIONS : PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE :** Il est rappelé que la période de mise en candidature au poste de maire s'effectuera du 22 février 2019 au 8 mars 2019. Les formulaires de mise en candidature sont disponibles sur le site web du Directeur général des Élections ainsi qu'au bureau municipal. Toutes les informations seront affichées aux endroits habituels.

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**Marc-André Côté :** Il nous informe qu'il est au courant de plusieurs détails concernant le dossier du glissement de terrain, en tant qu'ex-maire. Il demande la possibilité d'être contacté lorsque les responsables du MTQ viendront faire leur visite. **Réponse :** Rémi Jean répond que c'est pris en note.

**Pier-Luc Létourneau & Yannick Perreault :** Ces deux citoyens sont venus présenter leur avis concernant le registre d'armes à feu. Ils aimeraient obtenir l'appui de la municipalité afin de contrer ce registre. Ils demandent également si c'est possible que la municipalité présente une demande de moratoire dans ce dossier. **Réponse :** Le maire substitut répond que c'est délicat et que ce n'est pas en dix minutes que le conseil va décider de prendre position dans ce dossier. Le maire substitut informe donc les citoyens que le conseil va prendre le temps d'obtenir toutes les informations nécessaires de tous les points de vue, pour et contre, le registre avant de prendre position. De plus, Rémi Jean fait la lecture de la position de la Fédération Québécoise des Municipalités sur laquelle la municipalité pourrait s'inspirer. Les démarches se poursuivront durant le mois de février pour prendre position à la prochaine rencontre.

**Pascal Corriveau :** Demande s'il est possible de passer le peigne sur la Route du Quarante-cinq, car c'est de plus en plus difficile de circuler avec des voitures sur la route « en laveuse ». **Réponse :** Monsieur Jean répond que la demande sera transmise au directeur des travaux publics.

**Christian Mongrain Thériault :** à titre de citoyen, il est fier de présenter son groupe de musique abitibien dont il fait partie, BACKSTABBER. Il annonce le lancement de leur 1<sup>er</sup> album le 15 février prochain. Il remet une copie du CD à la municipalité.

## **ADMINISTRATION ET FINANCE**

Sujet Traité ***PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU 100<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE DUPUY PAR LA COORDONNATRICE.***

Josée Leclerc énumère l'ensemble des revenus pour un montant total de 348 427.06\$ et des dépenses pour un montant de 312 896.42\$. Pour un résultat final de 35 530.64\$ Elle indique également qu'un montant d'affectation de la municipalité de 10 000\$ n'a pas été utilisé. Ce qui représente un surplus de 45 530.64\$ pour l'ensemble des activités du 100<sup>e</sup> anniversaire de Dupuy. Josée souligne que le bénéfice obtenu est remarquable puisque le but du comité était d'offrir une panoplie d'activités gratuites et un service de restauration où le profit n'était pas le but recherché. Elle mentionne également qu'un inventaire d'articles promotions au montant de 14 290\$ est toujours disponible à la revente.

Intervention de Marc-André Côté en tant que président d'honneur du 100<sup>e</sup> anniversaire. Félicitations à Josée! Et peu importe le montant de bénéfice, le but recherché était la satisfaction des gens lors des festivités. On a eu un beau 100<sup>e</sup>.

021-2019 ***APPROBATION DE LA SOUMISSION DE CONSTRUCTION FILIATRAULT POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FARR***

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy approuve la soumission de Construction Filiatrault datée du 28 janvier 2019 relative à la fourniture et l'installation d'une porte et de fenêtres au bâtiment abritant la bibliothèque municipale au montant de 16 500\$ plus taxes

QUE lesdits travaux de rénovation soient terminés au plus tard le 31 mars 2019;

Proposition adoptée.

022-2019 ***APPROBATION DE LA SOUMISSION DE SNC LAVALIN – STAVIBEL POUR LA RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES***

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy approuve la soumission de SNC Lavalin – Stavibel datée du 4 février 2019 relative à la révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées au montant forfaitaire de 21 313\$ plus les taxes.

Proposition adoptée.

Sujet Traité ***LISTE DES TAXES À RECEVOIR***

Madame Lavignenus informe que les dossiers critiques de taxes impayées de 2-3 ans ont tous bien répondu aux demandes. Pour cette raison, il n'y aura pas de transfert de dossier à la MRC pour la procédure de vente pour non-paiement de taxes. Le suivi des arrérages de taxes continue de se faire comme à l'habitude.

023-2019 **COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois de janvier 2019 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiements du mois de janvier 2019 au montant de 136 564.92\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

**APPUI, CONTRATS ET MANDATS**

024-2019 ***AUGMENTATION DE LA VALEUR DU CONTENU DU PAVILLON DES SPORTS ET L'AJOUT DU BÂTIMENT DE STATION DE POMPAGE (POMPIER) RELATIVEMENT À LA COUVERTURE D'ASSURANCES***

ATTENDU QUE la municipalité à effectuer un inventaire du contenu du Pavillon des Sports et que la valeur au contrat est sous-estimée;

ATTENDU QUE la nouvelle couverture d'assurances pour le contenu du Pavillon des Sports est évaluée à 325 000\$;

ATTENDU QUE la municipalité désire l'ajout de la couverture d'assurances du bâtiment de la station de pompage pompier (17, 6<sup>e</sup> Avenue Est) d'une valeur de 25 000\$ et d'un contenu d'une valeur de 15 000\$;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyée par la conseillère Josée Leclerc,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy autorise l'augmentation du contenu du Pavillon des Sports pour une valeur de 325 000\$ en défrayant une prime additionnelle de 489\$;

QUE la municipalité de Dupuy autorise l'ajout à son contrat d'assurances, le bâtiment de la station de pompage pompier pour une valeur de 25000\$ et un contenu d'une valeur de 15000\$ en défrayant une prime additionnelle de 123\$;

Proposition adoptée.

025-2019 ***NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE DU NOUVEL OFFICE D'HABITATION LAC-ABITIBI***

ATTENDU QUE les offices d'habitation sur le territoire de : Dupuy, La Reine, La Sarre, Normétal et Palmarolle ont demandé le regroupement;

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a annoncé que le lieutenant-gouverneur du Québec a délivré les lettres patentes qui assureront la création de l'Office d'habitation Lac-Abitibi au 1<sup>er</sup> janvier 2019;

ATTENDU QUE le représentant de la municipalité de Dupuy a démissionné le 19 décembre dernier;

ATTENDU QU' la municipalité de Dupuy doit nommer un nouveau représentant pour siéger sur le Conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation Lac-Abitibi;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Dupuy nomme monsieur Alain Grégoire, à titre de représentant de la municipalité de Dupuy pour siéger au Conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation Lac-Abitibi, en remplacement de M. Normand Lagrange, maire démissionnaire;

QUE cette nomination est effective rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Proposition adoptée

026-2019

***RENOUVELLEMENT DES NOMINATIONS AU SEIN DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY***

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder au renouvellement des nominations des deux citoyens et des deux membres du conseil au sein du comité de développement de Dupuy;

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil nomment MM. Mario Veillette et David St-Pierre à titre de citoyens pour un mandat de 2 ans et MM. les conseillers Christian Mongrain Thériault et Rémi Jean à titre de membres du Comité de développement de Dupuy pour un mandat d'une année, tel que le stipule le règlement à cet effet;

Proposition adoptée.

027-2019

***RENOUVELLEMENT DES NOMINATIONS AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY (CCU)***

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder au renouvellement des nominations des deux citoyens et d'un membre du conseil au sein du comité de développement de Dupuy;

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil nomment MM. Mario Veillette et David St-Pierre à titre de citoyens pour un mandat de 2 ans et M. Rémi Jean à titre de membres du Comité de développement de Dupuy pour un mandat d'une année, tel que le stipule le règlement à cet effet;

Proposition adoptée.

028-2019 **AUTORISATION POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LES INTERVENTIONS DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DANS LE DOSSIER « RÉSEAU SOLIDARITÉ DE DUPUY »**

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy autorise l'accompagnement et les interventions de l'agent de développement dans le dossier du Réseau Solidarité de Dupuy, selon les besoins rencontrés.

Proposition adoptée.

029-2019 **LETTRÉ DE TOLÉRANCE POUR LE BÂTIMENT SITUÉ AU 69 RUE PRINCIPALE À DUPUY**

ATTENDU QUE le dossier de la propriété de Mme Raymonde Robitaille située au 69 rue Principale à Dupuy doit être régularisé;

ATTENDU QUE la galerie avant et de la rampe pour personnes à mobilité réduite empiètent dans l'emprise de la rue Principale de ladite propriété;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil de consentir à offrir une tolérance à la dite propriété;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal consentent à offrir une lettre de tolérance selon les conditions suivantes :

- Maintenir dans l'état actuel de l'empiètement de la galerie avant et la rampe pour personnes à mobilité réduite dans l'emprise de la rue Principale;
- Aucunes modifications (rénovation, agrandissement etc.) à cette galerie et cette rampe ne seront acceptées, mise à part l'entretien régulier;
- La tolérance sera valide seulement jusqu'à la démolition, l'incendie ou l'effondrement du bâtiment pour lequel elle est accordée ou jusqu'à l'abandon dudit usage;
- Advenant le cas de reconstruction, la galerie et la rampe devront être conformes aux exigences en vigueur des règlements municipaux et cette lettre de tolérance ne sera plus valide ;

Proposition adoptée.

030-2019 **DÉROGATION MINEURE POUR LE BÂTIMENT SITUÉ AU 69, RUE PRINCIPALE À DUPUY**

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la dérogation mineure concernant la marge latérale Nord de la résidence située au 69, Rue Principale à Dupuy;

POUR CE MOTIF

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal de Dupuy, après analyse de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 69, Rue Principale à Dupuy, acceptent et autorisent la dérogation mineure concernant la marge latérale Nord.

QUE ladite dérogation est valide jusqu'à la démolition, l'incendie ou l'effondrement des bâtiments pour lesquels elle est accordée ou jusqu'à l'abandon dudit usage;

Proposition adoptée.

031-2019

***APPUI DU DOSSIER DE PASCAL CORRIVEAU À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC***

ATTENDU QUE M. Pascal Corriveau désire présenter une demande d'autorisation pour corriger une erreur de contrat notarié fait en 1978 sur le lot 3 871 211, cadastre du Québec, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU QUE cette demande vise la modification du lot 3 871 223 adjacent à l'immeuble erroné;

ATTENDU QUE la modification de la superficie et l'aliénation qui en résulte ne change en rien le zonage et l'utilisation desdits lots concernant la réglementation de la municipalité de Dupuy;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy appuie le dossier de Pascal Corriveau concernant sa demande de correction par le biais d'une aliénation du lot visé 3 871 223, cadastre du Québec à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Proposition adoptée.

**AFFAIRES DU MAIRE**

***MRC, POSTE OUVERT*** : Le maire suppléant monsieur Rémi Jean nous informe qu'il y a un poste d'ouvert au sein de la MRC, soit le poste de Directeur ou directrice du service administratif.

***MRC, ENTENTE MATIÈRES RÉSIDUELLES*** : Monsieur Jean nous mentionne que la MRC est en négociation avec la compagnie " TRICENTRIS " pour une adhésion afin d'obtenir une entente de 5ans. Cette entente permettra de maintenir un coût réduit de récupération, passant de 48.61\$ / tonne à 28.56\$ / tonne incluant le tarif membre du coût d'adhésion.

***MRC, COMPOSTAGE*** : Le maire substitut nous indique également que le projet de compostage est toujours en cours d'analyse. Toutes les options sont regardées afin de minimiser les coûts. À suivre.

***MRC, VIRAGE NUMÉRIQUE*** : M. Jean nous informe que le dossier d'internet haute vitesse est aussi en cours. Son processus poursuit son chemin.

**AFFAIRES NOUVELLES**

***RISTOURNE 2018, MMQ*** : La municipalité a reçu la confirmation qu'une ristourne 2018 au montant de 2069\$ de La Mutuelle des municipalités du Québec. Pour le volet Fidélité 1039\$ et pour le volet Performance, 1030\$.

**COMITÉ JEUNESSE, INTERNET** : Une demande avait été formulée auprès de la municipalité afin d'obtenir internet au Centre Communautaire de la part du comité jeunesse. Après vérifications, les coûts élevés ne permettent pas l'installation selon le budget qui leur a été alloué. La directrice générale a suggéré au comité jeunesse de se tourner vers une demande de commandite au Club Les Explorateurs et le Club Lions dont le mandat correspond à ce genre de demande. À suivre.

**RADAR DE VITESSE** : Des informations ont été demandées concernant les radars de vitesse à la municipalité de St-Lambert qui en a installé sur son territoire. Une soumission de prix a été reçue pour l'achat de 2 radars électriques. Le montant s'élève à 3 220\$ / radar sans compter l'installation par l'électricien ainsi que le coût d'électricité par la suite. Lorsque l'achat sera autorisé, il y aura la validation avec le ministère des transports et Hydro-Québec. De plus, cette demande n'ayant pas été budgétée pour 2019, le maire substitut recommande au conseil de reporter le projet en 2020. Une démarche sera effectuée auprès de la SQ afin d'obtenir la remorque du radar de vitesse offert gratuitement pour les mois de mars, mai et août.

### **AFFAIRES DES CONSEILLERS**

**DENISE** : Elle nous mentionne qu'il y aura une rencontre du comité de la Politique Familiale le 27 février prochain. Par ailleurs, elle nous demande si la salle est disponible. Une confirmation lui sera transmise.

**JOSÉE** : Suite à la soirée reconnaissance qu'il y a eu le 30 janvier dernier, Josée tient à féliciter à nouveau Pascale Lavigne (directrice générale) pour ses 20 ans de loyaux services ainsi que Caroline Thérberge (service de garde, studio mise en forme), Denise Morin (conseillère) ainsi que qu'elle-même (Josée Leclerc) qui ont également fêté leurs 5 ans de service au sein de la municipalité. D'autre part, lors de cette soirée, le départ de monsieur Lagrange a été souligné et nous vous lui avons souhaité bonne continuité.

**RÉMI JEAN** : Le maire substitut tient à féliciter le Tournoi Atome de Dupuy pour l'excellent service offert pendant la fin de semaine. Dans un contexte pas facile, 24 équipes étaient inscrits et ce sont enlevées les honneurs. Merci aux bénévoles et à toute l'équipe du Centre Récréatif de Dupuy.

032-2019

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20h14

Proposition adoptée

*Rémi Jean*

*Pascale Lavigne*

---

MAIRE SUBSTITUT

---

DIRECTRICE GÉNÉRALE

